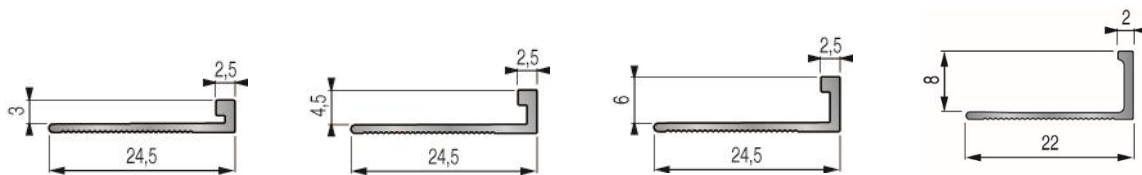
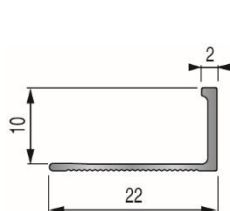
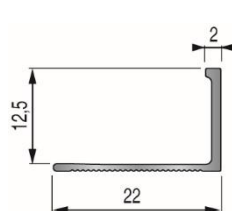
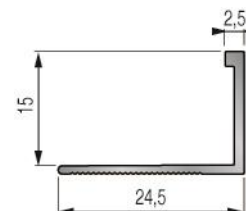


FT150 – Arrêts de cornières en aluminium*Modèle 3 mm**Modèle 4,5 mm**Modèle 6 mm**Modèle 8 mm**Modèle 10 mm**Modèle 12,5 mm**Modèle 15 mm***Descriptif**

Profilés d'arrêt en aluminium pour carrelage (ou autres revêtements) de sol ou de mur.

Protègent les supports.

Masquent les coupes du revêtement.

Pose encastrée : en même temps que le revêtement.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement.

Usage en sol ou en mur.

Trafic intense.

Pour réalisation d'arrêts de revêtement droits ou arrondis (uniquement pour les modèles cintrables).

Matières

- Alliage d'aluminium (nuance 6060 T5) anodisé ou brut, selon le modèle.

Références

Modèle	Finition	Longueur	Référence
3 mm	Brut	2,50 m	55 00 150
	Anodisé Naturel		55 00 300
4,5 mm	Brut	2,50 m	55 00 160
	Anodisé Naturel		55 00 310
6 mm	Brut	2,50 m	55 00 170
	Anodisé Naturel		55 00 320
8 mm	Brut	2,50 m	55 00 180
	Anodisé Naturel		55 00 330
	Anodisé Titium		55 00 280
	Anodisé Or		55 00 380
	Anodisé Noir		55 00 480
	Laqué Blanc		55 00 580
	Anodisé brillant		55 00 680
10 mm	Brut	2,50 m	55 00 190
	Anodisé Naturel		55 00 340
	Anodisé Titane brossé		50 67 400
	Anodisé Naturel brossé		50 67 410
	Anodisé Titium		55 00 290
	Anodisé Or		55 00 390
	Anodisé Noir		55 00 490
	Laqué Blanc		55 00 590
	Anodisé brillant		55 00 690
12,5 mm	Brut	2,50 m	55 00 200
	Anodisé Naturel		55 00 350
	Anodisé Titane brossé		50 68 400
	Anodisé Naturel brossé		50 68 410
	Anodisé Titium		55 00 220
	Anodisé Or		55 00 230
	Anodisé Noir		55 00 240
	Laqué Blanc		55 00 250
	Anodisé brillant		55 00 260
15 mm	Brut	2,50 m	55 00 210
	Anodisé Naturel		55 00 360

Modèles cintrables :

À cintrer sur chantier à l'aide d'une cintreuse à main.

- Rayon de cintrage minimal en RCIM = 500 mm
- Rayon de cintrage minimal en RCEM = 800 mm

Modèle	Matière et finition	Longueur	Référence
10 mm	Brut	2,50 m	56 20 640
12,5 mm			56 20 650

Mise en œuvre

- Ces profilés se posent avant la mise en œuvre du carrelage.
- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.
- Protéger les parties visibles du profilé à l'aide, par exemple, d'un adhésif PVC.
- Enduire le support de colle à carrelage.
- Sceller la semelle du profilé dans la colle fraîche et mettre à niveau.
- Poser le carrelage en réalisant un joint entre le profilé et le carrelage, à l'aide de croisillons et de mortier pour joint.
- Nettoyer immédiatement le profilé à l'aide d'une éponge propre et humide.
- Protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

Modèles cintrables :

Même mise en œuvre, mais après cintrage et recoupe des profilés et **avant** d'enduire le support de colle, il est nécessaire de fixer mécaniquement les profilés sur le support.

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable

Attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment...), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier

Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03